

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Alban d'Alton, comté de Portneuf

Dans le mois de novembre 1850, les propriétaires de terres de la quatrième Concession de Lachevrotière, de la Rivière Sainte-Anne, de la Rivière Noire et de la Rivière Blanche, Canton d'Alton, adressaient une requête à Mgr P. F. Turgeon, archevêque de Québec, le priant de leur permettre de bâtir une chapelle au nord de la Rivière Sainte-Anne. Une chapelle en cet endroit, déclaraient les requérants, nous serait bien utile, car nous sommes à une grande distance des églises de Deschambault et de Saint-Casimir, nos paroisses respectives.

A la réception de cette requête, Mgr Turgeon écrivit à Monsieur l'abbé C. E. Poiré, alors curé de Deschambault :

“ Je sais que vous avez déjà témoigné qu'une desserte pour ces pauvres gens serait bien à désirer. Mais avant de faire aucune démarche à cet égard, je serais bien aise que vous me fassiez connaître, si vous pensez que le temps est arrivé de la leur accorder.

“ Il est bon que vous sachiez que leur requête porte quatre-vingt-douze noms.

“ Une fois la chapelle demandée bâtie, il faudrait vous donner un vicaire. Or, il n'est pas très facile de vous en promettre pour le temps où cette chapelle pourrait être ouverte à l'exercice du culte divin.

“ J'avoue cependant qu'il est difficile de ne pas porter secours à une population déjà considérable et qui promet de le devenir davantage.”

Par une lettre de M. Poiré à Mgr Turgeon, en date du 26 du même mois, l'on voit qu'il y avait alors dans cette partie où l'on voulait construire une chapelle, 223 communicants et 192 non communicants.

Le 27 janvier 1851, Mgr Turgeon lançait un décret pour l'érection d'une chapelle au nord de la rivière Sainte-Anne. Cette construction devait mesurer 80 pieds de longueur sur 40 de largeur.

“ La chapelle mentionnée, dit le décret, sera sous l'invocation de Saint-Alban, martyr, dont la fête se célèbre le 22 juin selon le martyrologe romain.”